

## Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Loïc Hauttecoeur

a suivi avec succès le MODULE 3 : LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

et obtenu le score suivant à l'évaluation : 99 %

Fait le 7 novembre 2022

**CNIL**